

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 15 février 2021

AQ-Viande Suisse : un programme à succès fête ses 25 ans !

Aujourd'hui, entre 60 et 80 % de la viande produite en Suisse est certifiée selon le programme « AQ-Viande Suisse ». Celui-ci fête son 25^e anniversaire cette année. Les directives de production ont sans cesse évolué pour rester en phase avec les nouveaux besoins des consommateurs.

Tout a commencé en 1996, sous la forme d'un petit projet pilote d'assurance-qualité dans la production de viande. Diverses organisations de l'économie animale avaient alors convenu qu'une gestion de la qualité était nécessaire pour garantir la qualité de la production de viande. L'objectif de la certification était de garantir le respect de la législation sur la protection des animaux et des exigences écologiques, de même qu'une production conforme aux bonnes pratiques agricoles.

Le succès du projet pilote a abouti au lancement au niveau suisse du programme « Assurance-qualité Viande Suisse » (AQ-Viande Suisse) en 1998. Très vite, de nombreuses exploitations ont adhéré au programme. De plus en plus d'acheteurs ont alors décidé d'adopter AQ-Viande Suisse comme norme minimale. Aujourd'hui, AQ-Viande Suisse représente le programme de base pour une production prospère de viande. La plupart des acheteurs n'acceptent désormais que des animaux qui répondent au moins aux normes d'AQ-Viande Suisse. Depuis 2006, AQ-Viande Suisse est en outre certifiée pour Suisse Garantie. De ce fait, les quelque 12 500 membres produisent non seulement selon les exigences d'AQ-Viande Suisse, mais ils peuvent aussi utiliser le label « Suisse Garantie » pour leurs produits.

Les preneurs de licence IP-Suisse, BioSuisse, Vache mère Suisse et Profera (Lidl Terra Natura) ont intégré les directives d'AQ-Viande Suisse dans leurs exigences de base. AQ-Viande Suisse atteint ainsi une couverture de marché de 60 à 80 % pour la viande produite en Suisse. Le programme s'est sans cesse développé au cours de ses 25 ans d'existence. Les nouvelles exigences du secteur et de la société finissent souvent par entrer dans les directives. À l'heure actuelle, un grand intérêt est porté aux moyens de nourrir les animaux de manière responsable. Par conséquent, les éleveurs n'utilisent que du soja issu d'une production durable et ont banni l'huile de palme. À partir du 1^{er} avril 2021, toutes les exploitations d'élevage porcin auront en outre l'obligation de participer à un programme de santé des porcs Plus pour réduire l'usage d'antibiotiques. Même 25 ans plus tard, les producteurs d'AQ-Viande Suisse n'ont pas l'intention de se satisfaire des normes minimales de la législation sur la protection des animaux. Au contraire, ils continuent d'œuvrer pour une production de viande respectueuse des animaux, écologique et tournée vers l'avenir !

Renseignements :

*Janina Marti, responsable d'Agriquali à l'USP, tél. 056 462 52 18
www.sbv-usp.ch*